

Le Lac Saint Jean

VOLUME XII — No. 9

LE LAC-ST-JEAN, JEUDI LE 24 JUILLET 1952

Paul TREMBLAY, directeur

Le Lac St-Jean fait un triomphe au Dr Ant. Auger

Tournée triomphale à travers tout le comté. — Majorité de 2,501 voix au Dr Auger. — Démonstration chez le député le soir de l'élection. —

Les derniers chiffres officiels de la votation au Lac-St-Jean, tels que transmis par le président d'élection, M. Oswald Fleury, donnent au Dr Antonio Auger, une majorité de 2,501 voix sur son adversaire libéral. C'est une augmentation considérable sur le résultat d'il y a quatre ans alors que le Dr Auger avait remporté la victoire par 1,661 voix. C'est un témoignage non équivoque de tout le comté, et en particulier de la population d'Alma, pour le magnifique travail accompli par le Dr Auger depuis quatre ans: le peuple a parlé. Nous donnons plus bas, le détail du vote par poll et par municipalité.

Le soir de la votation, lorsque la nouvelle de l'élection du Dr Auger fut connue et concédée par le président d'élection, une foule de partisans enthousiastes se rendit à la demeure du Dr Auger pour le féliciter et l'ovationner. En un rien de temps des milliers de supporteurs avaient envahi les alentours de la demeure du député et bloquaient complètement la rue St-Joseph à toute circulation.

Ce fut un tonnerre d'applaudissements lorsque le Dr Auger apparut à son balcon, en compagnie de son épouse et des vaillants supporteurs qui avaient fait la campagne avec lui et l'avaient aidé à remporter une si belle victoire. Le Dr Auger adressa quelques mots de remerciements à la foule pour une si belle victoire. Il promit de continuer à travailler dans l'intérêt général du comté; "La justice sociale a triomphé, mais la vraie justice sociale avec Duplessis et l'Union Nationale, dit le Dr Auger en terminant".

Jeudi après-midi, c'était jour de triomphe et ce fut un vrai triomphe à travers toutes les municipalités du comté. Le Dr Auger, accompagné de centaines de partisans fit le tour du comté, arrêtant dans chaque municipalité pour saluer et remercier la population. A chaque endroit il adressa quelques mots, demandant la coopération de tous et offrant sa plus entière collaboration pour le plus grand développement du comté.

Voici les chiffres de la votation:

	Poll No.	Nombre de voteurs	Dr Ant. Auger	Léo Charlebois	Ls-Ph. Falardeau
Hébertville	1-a	194	98	3	85
	1-b	200	80	1	81
	2	300	152	1	126
	3	230	153	4	49
	4	152	55	1	77
	5	167	91	4	59
TOTAL	6	1243	629	14	477

Majorité AUGER: 152

(Suite à la page 5)

Le Dr Antonio AUGER remercie M. F. Therrien écrasé à mort

Le Dr Antonio Auger, qui vient d'être réélu député du Lac-St-Jean, par une majorité augmentée de 2,501 voix sur son adversaire libéral, vient d'adresser un message de remerciements à toute la population, dont voici la teneur:

Mes bien chers amis,

Je remercie du plus profond du cœur, tous les électeurs et électrices d'Alma, et de tout le comté du Lac-St-Jean, qui m'ont donné un si éloquent témoignage de confiance. Cette éclatante victoire est la victoire de tous. Victoires des orateurs, toujours dignes, courtois et d'une particulière éloquence! Victoire des organisateurs de tout le comté et de chacune des paroisses, qui m'ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la préparer! Victoire de tous les amis, qui de près ou de loin, ont apporté à tout instant une si précieuse collaboration. Enfin, victoire de chacun d'entre vous, électeurs et électrices, qui n'ont

(Suite à la page 2)

M. Francis Therrien, d'Albanel a été tué accidentellement cette semaine alors que son tracteur fut frappé par une automobile qui le suivait. M. Therrien se tenait debout sur la plateforme de son tracteur lorsque l'automobile le frappa; il fut écrasé à mort entre le siège du tracteur et l'automobile. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le Dr Ludger Poisson.

A l'amende pour complot

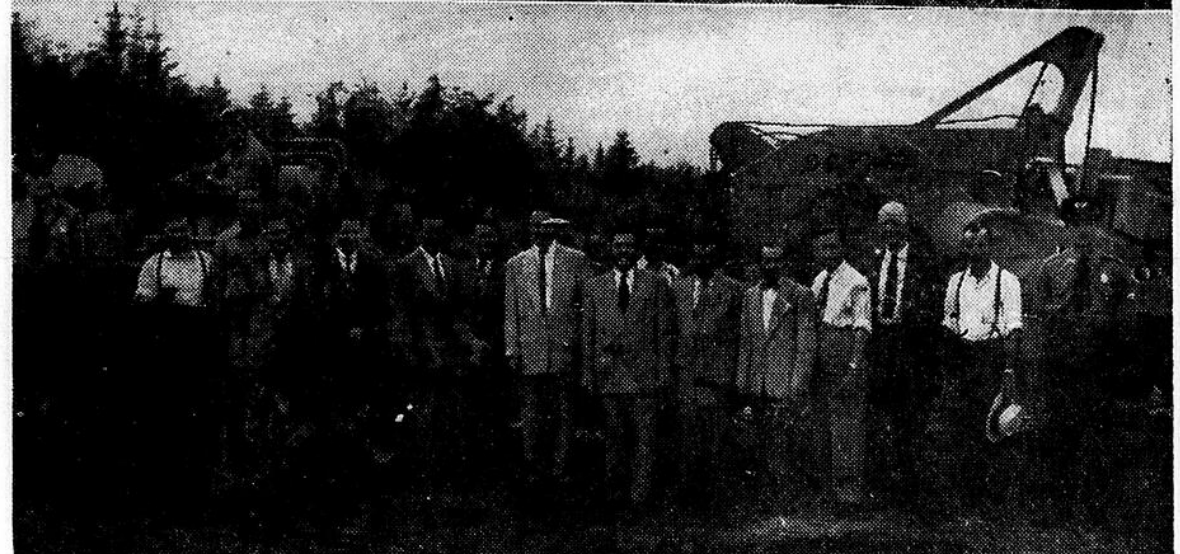
Deux jeunes gens de La Doré, travaillant à la Chûte du Diable, ont comparu devant le Recorder d'Alma sous l'accusation d'avoir comploté pour battre un officier de police d'Alma. Ils ont plaidé coupable et ont été condamnés chacun à \$97.40 d'amende. C'est la première fois que des individus sont amenés en cour du Recorder pour une telle offense.

Fin de semaine tragique au Lac St-Jean : 4 morts

L'automobile fait trois victimes
Une noyade

(voir page 3)

Un geste historique à Alma



• Lundi, le 14 juillet, S.H. le maire Paul Levasseur, accompagné d'un groupe de représentants des principaux corps publics, posait un geste symbolique en élevant la première pelletée de terre sur le nouveau boulevard d'Alma. La photo du haut montre S.H. le maire Levasseur à l'oeuvre. Dans la photo du bas, l'on remarque quelques-unes des personnalités qui assistèrent à

cette cérémonie. L'on remarque, outre S.H. le maire Levasseur, M. l'ingénieur H.-J. Lemieux, M. Paul-E. Harvey, président de la Chambre de Commerce Senior, MM. les échevins Laurent Simard, Lucien Collard, Origène Maltais, Roméo Fortin et Albert Fortin, M. Roch Tremblay, secrétaire des Syndicats Nationaux et quelques autres. (Photo Aurel Studio Alma)

Manoeuvres aériennes dans notre région

Les Forces de la Défense Aérienne du Canada et des Etats-Unis étaient dans un état de préparation avancé aujourd'hui pour un exercice conjoint de défense aérienne pour période du 19 au 27 juillet, d'après un communiqué des quartiers généraux de la Défense Aérienne des Etats-Unis et du Canada.

Sous le nom de "EXERCICE SIGN POST", ces manoeuvres s'étendront du Canada aux Etats-Unis et auront pour objectif la coordination des Forces de la Défense aérienne des Nations participantes en plus de l'évaluation de nouvel équipement et l'efficacité d'utiliser l'effectif humain.

L'exercice comprendra non seulement les forces régulières des deux nations mais des escadrilles de chasse de la réserve du Canada et des unités de terre y participeront, et avec les forces régulières subiront un entraînement sous les conditions les plus réelles.

Durant l'exercice, des avions des Etats-Unis et du Canada appartenant à d'autres commandements, notamment le commandement stratégique aérien agiront comme bombardiers pour attaquer des objectifs choisis, pour la défense de ces objectifs à travers les millions de milles carrés des deux pays, il y aura des avions de chasse, des avions d'interception, des unités de défense contre avion, des unités de radar et des centres de contrôle électronique tous opérant conjointement pour la défense aérienne avec les deux commandements.

Le contrôle de cet exercice extrêmement compliqué sera assumé conjointement au plus haut niveau par le général Benjamin W. Chidlaw, commandant général des forces de la défense aérienne des Etats-Unis avec quartiers généraux à Colorado Springs, Colo., et du vice-maréchal de l'air A.L. James, l'officier commandant pour la défense aérienne du Canada avec quartiers généraux à St-Hubert, Québec.

Noces d'argent de MM. Aimé et Patrick Harvey

Le 12 juillet, de nombreux parents et amis se réunirent en l'Eglise de Naudville pour assister à la bénédiction des noces d'argent de MM. Aimé et Patrick Harvey.

La cérémonie religieuse terminée les invités se rendirent à l'Hôtel Villa Saguenay, où on leur servait un délicieux banquet. On remarquait à la table d'honneur, outre la présence des jubilaires, le R.P. Maltais, MM. les abbés Raymond Tremblay et dent d'élection, M. Oswald Fleulaires, Me André Gauthier, M.P. et son épouse, M. Ludger Harvey de Jonquières, le Dr J.-A. Bergeron et quelques autres.

A la fin du banquet, M. Gaston Harvey qui agissait comme maître de cérémonies, présenta plusieurs orateurs distingués. On entendit en premier lieu le Père Maltais, qui fut suivi du Dr Bergeron, de Me André Gauthier, M.P., de l'abbé Raymond Tremblay et Raymond Harvey. Tous ont eu des paroles élogieuses à l'égard des heureux jubilaires et leur ont souhaité de continuer encore longtemps la vie exemplaire si bien vécue jusqu'à date.

On termina la fête, par une soirée du bon vieux temps où les jeunes et les plus vieux prirent plaisir à partager les danses d'autrefois et celles d'aujourd'hui.

Naissance

M. et Mme Ls-Ph. Lefebvre, née Marie-Claire Larouche, de St-Henri-de-Taillon font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, le 19 juillet et baptisé le 20 sous les prénoms de Joseph Maurice Denis Normand. Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Larouche, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Honoré Lefebvre, grand-mère de l'enfant.

Naissance

M. et Mme Roland Boivin, née Rose Hermine Jean de Naudville ont l'honneur de faire part de la naissance d'un fils né le 16 juillet à la Clinique St-Sacrement de Naudville et baptisé le 17 sous les prénoms de Joseph Henri Yves Serge. Parrain et marraine: M. et Mme Yves Boivin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Thomas Ls Jean, grand-mère de l'enfant.

Le Dr Auger...

(Suite de la 1ère page)

pas oublié ces oeuvres de l'Union Nationale réalisées chez vous.

Je remercie spécialement le monde des travailleurs qui s'est rallié à ma candidature. Je leur réitère mon désir sincère de défendre ses intérêts et de me dévouer au triomphe de son idéal, mais toujours dans le respect de l'intérêt public.

Donc toute ma reconnaissance aux électeurs et électrices du comté du Lac-St-Jean et à tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit à cette victoire de tous. On me pardonnera cependant d'exprimer mon immense joie, mon contentement, ma fierté du témoignage exceptionnel que m'a donné la ville d'Alma, où seuls de grands coeurs peuvent exprimer de si nobles sentiments. Je comprends que ce témoignage s'adresse également à mon épouse qui m'a toujours secondé et seconde encore dans l'accomplissement, parfois difficile, de mon devoir d'homme public.

En terminant, mes bien chers amis, je suis au regret d'aviser la population qu'il me faut prendre un repos de quelques jours. Vous vous doutez combien la lutte a été épuisante. Je suis convaincu que toute la population m'accordera quelque répit, après quoi je pourrai me consacrer entièrement à votre service avec plus d'ardeur que jamais et dans le meilleur des intérêts du comté, comme par le passé.

Dr ANTONIO AUGER,
Député du Lac-St-Jean

Pique nique de la L.O.C.

Dimanche le 20 juillet avait lieu le deuxième pique-nique de la L.O.C. de Naudville.

A 1 heure départ en autobus de 14 familles ouvrières de Naudville et quelques unes d'ailleurs.

En arrivant ce fut la bénédiction du camp et des chaloupes de M. et Mme Stanislas Laberge où nous avons passé l'après-midi. La bénédiction fut faite par le Rév. Père Gaudet, l'au-

mônier de la L.O.C.

Après, tout le monde se baigne les enfants s'en donnent à coeur joie, la bonne humeur règne partout, vers 4 heures les parents se réunissent pour un petit forum préparé pour eux. Puis ce fut le souper, après avoir bien mangé ce sont les jeux de balie, de saut et de course pour filles, garçons et hommes mariés.

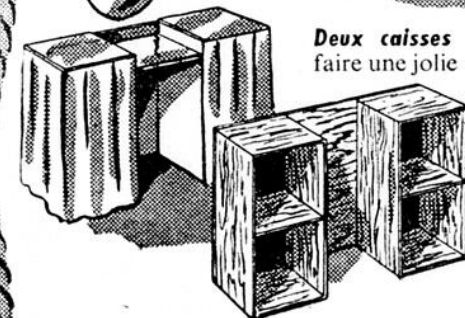
Pour finir l'après-midi, M. et Mme Gervais, Babin de la fédération de la L.O.C. ont dit quelques mots ainsi que le Père Gaudet.

Retour par autobus à 7 heures. Ce fut une belle après-midi. On comptait 120 personnes à ce magnifique rassemblement.

AUTOUR DU FOYER



Il est facile de construire un GRIL en plein air avec des briques. Pour la grille, utilisez des tiges de fer de 1/2" encastrées entre les briques ou posées sur une rangée de briques en saillie. La base peut être en béton, épaisse d'au moins 10", reposant sur un fond de gravier ou de mâchefer bien tassé. Dimensions: 3'5/4" de long; 3'1/2" de large.



Deux caisses à oranges peuvent faire une jolie coiffeuse. Placez-les debout, à 1 1/2' de distance, et réunissez-les en clouant au dos du contre-plaqué ou des planchettes de pin de 1/2". Rideaux en cretonne.

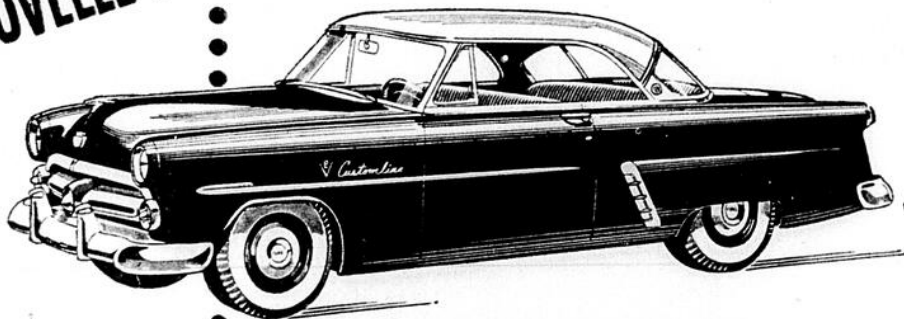
UNE SERIE DE CONSEILS PRATIQUES
PRESENTES PAR

Molson's

COMME SERVICE AU PUBLIC

entièrement
NOUVELLE!

JUGEZ-EN VOUS-MÊME!



IL VOUS
FAUT
ESSAYER LA

FORD

AVANT DE FIXER VOTRE CHOIX



VOYEZ UN VENDEUR FORD

BOUCHARD & GUY, LTEE
ST-JOSEPH-D'ALMA

AVIS

Loi de la protection des eaux navigables
S. R. C. 1927, chapitre 140

AVIS est pas les présentes donné que la compagnie Aluminum Company of Canada, Limited a, en vertu des dispositions de l'article 7 de ladite Loi, dépose auprès du Ministre des Travaux Publics, à Ottawa, et auprès du Régistrateur de la Division d'Enregistrement pour le comté de Lac-St-Jean-est, au Village d'Hébertville, une description du site de même que des plans pour la construction de trois lignes de transmission traversant la Grande Décharge de la rivière Saguenay, comté de Lac St-Jean-est, Province de Québec, Canada.

AVIS est de plus donné qu'à l'expiration du délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis, Aluminum Company of Canada, Limited présentera, en vertu des dispositions de l'article 7 de ladite Loi, une requête au Ministre des Travaux Publics, en son bureau à Ottawa, aux fins d'obtenir l'approbation dudit site et desdits plans.

Daté ce 9ième jour de juillet 1952.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED

L.-P. Leduc, secrétaire



LE LAC-ST-JEAN, JEUDI LE 24 JUILLET 1952

La Ligue du Sacré-Coeur proteste contre une représentation à l'Aréna

Le "Bien-Etre Social" a dérogé de ses fins en présentant, en fin de semaine, un spectacle dégoûtant et immoral. En effet, une négresse importée est venue danser lascivement devant des jeunes filles et des jeunes gens avec un costume progressivement réduit.

Certains spectateurs ont quitté le "Side Show" avec l'impression que l'Aréna d'Alma est en train de corrompre la jeunesse. On est allé même jusqu'à dire que si l'on ne déclarait pas ce qui s'est passé durant ce spectacle écoeurant, on aurait une attraction encore meilleure la prochaine fois.

Celui qui a promis un meilleur "show" moyennant le silence des spectateurs est le plus grand responsable.

Il a dit aussi, dimanche soir, que la négresse ne présentera pas ces derniers spectacles parce qu'elle devait partir, le plus tôt possible. Eh bien, vous avez menti, Monsieur. Si les dernières attractions n'ont pas eu lieu, c'est parce que l'autorité religieuse s'en est mêlée.

Je me permets de dire que tous les moyens ne sont pas bons pour faire de l'argent et que ce n'est pas avec de la chair de négresse qu'on va payer les dettes de l'Aréna d'Alma.

Le Bien-Etre Social, étant une organisation qui doit promouvoir l'esprit sportif et procurer des loisirs sains à la population, atteint son but en présentant des spectacles honnêtes, autrement il rend de plus grands services en n'existant pas.

J'espère que d'autres personnes se joindront aux autorités religieuses et civiles pour protester encore plus promptement à l'avenir, lorsque de semblables malpropretés saliront notre jeunesse.

RAYMOND LAPOINTE, président
Ligue du Sacré-Coeur

Le Lac-St-Jean organise un grand concours

Concours de la "LETTRE EN PLUS" — De magnifique prix aux gagnants. — Quelques explications. —

Le Lac-St-Jean commencera la semaine prochaine, ou la première semaine d'août, tout au plus, un grand concours pour tous ses lecteurs. Ce concours sera très facile et il y aura de nombreux prix donnés chaque semaine à ceux qui prendront part au concours. Voici quelques explications au sujet de ce concours.

Pendant cinq semaines consécutives, Le Lac-St-Jean publiera, dans les deux pages du centre, un certain nombre d'annonces parmi les quelles il y en aura quelques-unes qui auront des lettres de trop. Cette lettre, qui sera toujours la même chaque semaine, sera disséminée à travers les annonces et ajoutée à certains mots.

Il s'agira donc de trouver d'abord quelle est cette lettre et de compter ensuite combien de fois elle apparaît "en plus" dans

les annonces de ces deux pages. Il faudra enfin envoyer la réponse à notre journal en y joignant une preuve d'achat d'un des annonceurs de ces deux pages pour avoir droit au tirage. Seules les réponses accompagnées d'une preuve d'achat auront droit au tirage.

Chaque semaine, il y aura deux prix de tirés au sort et la dernière semaine, il y aura un grand prix, en l'occurrence un magnifique radio combiné d'une grande valeur. Les autres prix comprennent: lampe torchère, grille pain, valise de voyage, gauffrier, set de toilette, etc; il y aura en tout neuf prix soit deux gagnants chaque semaine en plus du grand prix.

Surveillez notre journal; procurez-vous votre copie ou abonnez-vous de suite pour prendre part au concours. Autant de réponses, autant de chances de gagner.

Le Lac Saint Jean

Fin de semaine tragique au Lac St-Jean : 4 morts

La dernière fin de semaine a été l'une des plus tragiques de l'année avec un bilan de quatre morts accidentelles seulement au Lac-St-Jean: une noyade et trois accidents d'automobiles. Si l'on tient compte des autres accidents mortels et des accidents moins graves survenus dans les autres parties de la région, c'est une fin de semaine qui aura coûté cher en vies humaines. Il y a certes négligence ou imprudence quelque part.

Le plus tragique accident est survenu entre Larouche et Jonquière, alors que deux jeunes gens ont été brûlés vifs quand leur camionnette capota et prit feu. Les deux victimes, Albéric Maltais, 21 ans, fils de M. Armand Maltais, maire de l'Ascension et de Madame Maltais, et Placide Harvey, dit Trépanier fils de M. et de Mme Vilmond Trépanier, également de l'Ascension, s'en revenaient diman-

che soir dans la camionnette de M. Maltais lorsque dans un détour, le conducteur perdit le contrôle de la voiture. L'automobile prit le fossé et continua sur une grande distance avant de tourner sans dessus dessous. Une violente explosion s'en suivit et le véhicule prit feu alors que les deux jeunes gens étaient emprisonnés dans la camionnette.

L'on croit cependant, par l'examen des victimes, que les deux jeunes gens furent tués sur le coup et que le feu ne consuma que des cadavres. Des passants tentèrent vainement de sortir les jeunes gens de la voiture et utilisèrent plusieurs extincteurs chimiques en vain. Les corps des deux victimes furent transportés à la morgue d'Alma où l'enquête eut lieu.

Monsieur Charles Fleury, de St-Léon, s'est noyé accidentellement dans le lac Brochet, dimanche après-midi, alors qu'il était à se baigner. M. Fleury, qui était en pique-nique avec sa famille, sur la plage d'un particulier, se baignait depuis quelques instants lorsqu'il disparut dans une fosse profonde vers 3 heures. On tenta vainement de le sauver et ce n'est qu'à 3.30 heures qu'on retrouva

le corps de la victime. M. Fleury, qui était âgé de 41 ans, laisse son épouse née Ange-Aimée Harvey et sept enfants. A l'enquête du coroner, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Un bambin de 5 ans et 9 mois, Louis Harvey, fils de Charles Harvey, du rang 7 de St-Joseph-d'Alma a été écrasé à mort par une automobile, en face de la demeure de ses parents, jeudi dernier. L'enfant s'en revenait à la maison avec son frère plus âgé et avait pris place sur une voiture à traction animale. Arrivé devant la maison, la voiture s'arrêta pour laisser le passage au taxi de M. Jean-Marie Dupuis qui s'en venait à une vitesse modérée. Malgré l'avertissement de son grand frère, le jeune Harvey sauta de la voiture juste au moment où l'automobile passait et fut frappé violemment. Le chauffeur appliqua les freins mais il avait vu l'enfant trop tard et ne put prévoir son geste.

Transporté à la clinique St-Sacrement de Naudville, l'enfant succombait dans la nuit, des suites d'une fracture du crâne, sans avoir repris connaissance. A l'enquête du coroner, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

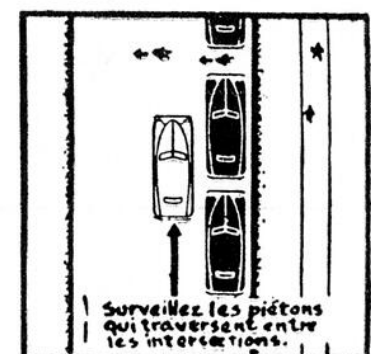
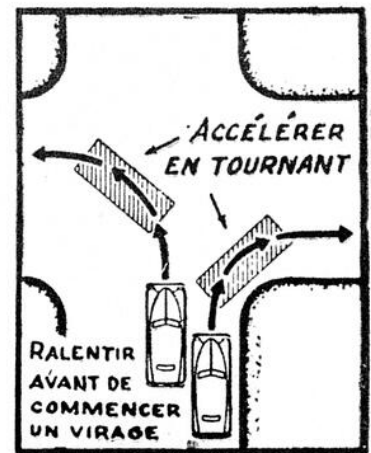
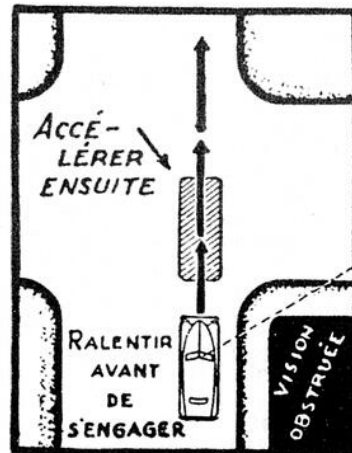
Condamnés pour excès de vitesse

Deux jeunes gens de St-Joseph-d'Alma ont comparu devant le Recorder de la Ville d'Alma, M. l'avocat Jules Lefebvre et ont été condamnés à \$25.00 chacun d'amende plus les frais pour excès de vitesse dans les limites de la ville. S.H. le Recorder les a reprimandés fortement et en a profité pour avertir les automobilistes que les rues d'Alma n'étaient pas des pistes de course. Le chef de Police a également ajouté que les ordres ont été donnés et que les officiers de police ne toléreront plus et seront très sévères pour ceux qui font de la vitesse dans les limites de la ville d'Alma.

AVIS aux parents

Le Chef de Police d'Alma et MM. les membres de la Commission Scolaire demandent aux parents de bien vouloir avertir leurs enfants de ne pas passer sur le gazon, de ne pas arracher de fleurs et de ne pas détériorer les arbres, dans la ville, tout particulièrement dans le parc de la Commission Scolaire en face du couvent. Ce parc a déjà coûté une somme considérable pour son érection mais malheureusement on ne peut continuer à remplacer chaque jour les fleurs que les enfants arrachent. Il ne faut pas oublier que c'est un manque d'éducation et un manque de civisme, mais en plus, les enfants qui seront surpris en flagrant délit seront sévèrement punis.

RALENTISSEZ AVANT D'ENTRER DANS UNE INTERSECTION



Pharmacie
LEFEBVRE
Pharmacy

La plus grande pharmacie de la région.

Justin LEFEBVRE prop.

B.A., B. Ph., L.Ph.

Rue Sacré-Coeur ALMA

Jeunes filles maigres,
acquérez une
silhouette élégante

Gagnez de 5 à 10 livres —
et plus d'entrain

Des milliers qui n'avaient jamais pu prendre du poids possèdent maintenant une silhouette gracieuse et attrayante. Grâce à Ostrex, finis les membres anguleux, les cavités disgracieuses, il engraisse celles qu'amalgrit un sang trop faible en fer. Il donne de l'entrain, améliore l'appétit et la digestion; vos repas vous profiteront davantage. Ne craignez pas trop d'embonpoint. Cessez lorsque vous avez acquis la silhouette désirée. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Essayez les comprimés toniques Ostrex dès aujourd'hui; ils vous donneront beauté, vitalité et poids désirés. Chez tous les pharmaciens.

TEL.: 562

C. P. 12

J.- M. Belley

ASSURANCES GENERALES

Feu — Vie — Accidents — Automobile — Prêts — Valeurs

NAUVILLE

168, Blvd DEQUEN

Lac-St-Jean



PRESCRIPTIONS

Le Lac Saint Jean



Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
par le Ministère des Postes, Ottawa.
REDACTION et ADMINISTRATION: 154 Sacré-Coeur.
Téléphone: 217
DIRECTEUR: Paul TREMBLAY
Abonnement: \$2.00 par année.
Imprimé par: "L.E. HUDON (In trust)"
Publié tous les jeudis à St-Joseph-d'Alma.

Il y a une limite... même pour la vitesse

Notre journal a répété, depuis plusieurs mois, les conseils et les avis sécuritaires qui, nous croyons, s'imposaient en raison de la recrudescence des accidents de la route au Lac-St-Jean, qui dépasse l'augmentation graduelle des autos. Nous avons fait voir, sous différents aspects, les torts, les inconvénients; on en a analysé le coût, on a même dramatisé nos conseils par des exemples de victimes sanglantes, de pertes de vie de citoyens utiles à la société, etc.

Tous ces appels à la raison n'ont pas apporté le résultat désiré. Il semble que tous ceux qui ont entendu et lu nos conseils se sont dit: "Oh! ça, ce n'est pas pour moi, c'est pour les fous qui conduisent de façon dangereuse". Pourtant ce ne sont pas toujours les "fous qui conduisent de façon dangereuse" qui se croient trop exempts de conseils, qui laissent les réflexions aux autres et qui en définitive sont impliqués dans les accidents parce qu'ils n'ont pas pris avantage des leçons qui leur auraient servi.

Il est temps que tous les conducteurs d'auto s'appliquent à conduire sur la défensive; à être prudents pour ceux qui ne le sont pas; à modérer aux intersections; à être courtois pour les autres automobilistes. Il est temps que l'on fasse quelque chose pour réduire le nombre des accidents de la route; il est temps que nos corps publics fassent les pressions nécessaires pour que l'autorité compétente agisse avec rigueur contre les "fous de la route".

La principale cause des accidents de la route, c'est la vitesse excessive. Les rapports de police et des compagnies d'assurance indiquent que presque tous les accidents sont la conséquence d'une imprudence, et la plupart du temps, d'un excès de vitesse. Toujours l'imprudence! Toujours le manque de discipline.

Il nous faut donc faire face à cette situation cruelle, sournoise, qui frappe le jour comme la nuit et qui coûte des milliers de morts de blessés et d'estropiés, sans compter le montant fabuleux des compensations matérielles. Tandis que les constructeurs d'auto travaillent sans relâche à rendre les voitures plus sûres; que les gouvernements améliorent les chaussées, les virages, les carrefours dangereux, la signalisation, il ne semble y avoir que les automobilistes et les piétons qui restent imparfaits.

On ne peut accepter avec résignation cette défaillance du facteur humain. Il faut en chercher le remède et l'appliquer même si "ça fait mal" à quelques-uns. Certains remèdes ont déjà été essayés. On a fait appel à la raison, au bon sens des usagers de la route, à la bonne volonté de tous de prendre part à la croisade qui s'imposait. On a tenté à reconcilier définitivement ceux qui sont condamnés à vivre ensemble: le piéton, le cycliste, l'automobiliste. On a tenté de leur faire comprendre de s'entraider, de rivaliser de courtoisie et de gentillesse; on a montré comment les règlements de la circulation étaient une chose sacrée, importante, indispensable et protectrice.

Tout cela a été inutile, car les accidents de la route continuent à un rythme effarant! Pour faire face au fléau qu'est l'accident routier, il faut appliquer les grands remèdes, c'est-à-dire redoubler de sévérité.

Sévérité des officiers de circulation qui patrouillent nos routes. Sévérité des Recorders et des juges devant qui comparait les "chauffards". Enfin, aucune interférence dans l'application des peines prévues par la loi devenue plus sévère également.

Pour que nos officiers de circulation soient plus sévères, il faut qu'ils aient en mains ce qu'il faut pour travailler efficacement. En effet, il y a quinze ans, alors qu'il y avait environ 3,000 automobiles dans notre comté, nous avions trois officiers de circulation pour faire RESPECTER LA LOI.

Aujourd'hui, alors que plus de 10,000 véhicules de toutes sortes: autos, tracteurs, camions et motocyclettes, sont enregistrés dans notre comté, nous avons encore TROIS OFFICIERS DE CIRCULATION. Il y a là une anomalie, un manque de logique qui frappe l'observateur averti. Ces trois officiers de circulation, malgré une surveillance des plus étroites, ne peuvent suffire il va sans dire.

Quand un officier de circulation est appelé sur les lieux d'un accident, qu'il fait son enquête, cherche les témoins, assiste à l'enquête du coroner et prépare son rapport à ses chefs, il a travaillé souvent plus d'une journée. Et pendant ce temps, les routes sont libres de toute surveillance pour les "FOUS DE LA VITESSE".

Nos officiers de circulation travaillent en moyenne de 16 à 18 heures par jour, et nous avons vérifié ce fait. Comment peut-on dans de telles conditions être partout à la fois et en même temps.

Puisque nos automobilistes ne veulent pas comprendre le bon sens, on va appliquer les grands remèdes: on va mettre sur les routes autant d'officiers de circulation qu'il en faudra. Nos Chambres de Commerce, nos Conseils de ville et toutes nos associations devraient faire immédiatement pression auprès du député et du gouvernement pour demander de l'aide pour nos officiers de circulation. Il faudrait, pour cinq ou six semaines, une dizaine d'officiers de circulation de plus dans notre région, des officiers qui viendraient avec des ordres très sévères et qui nous feraient un grand ménage parmi les fous qui conduisent sur nos routes.

Voilà le grand remède que nous suggérons et nous sommes assurés qu'il guérirait bien des maux. S'il le faut, qu'on en mette quelques-uns à l'ombre pour quelques mois, ça leur fera du bien, ça les fera réfléchir!

Paul TREMBLAY



DECAPITÉS
POUR
EXCES DE VITESSE!

PEÏPING, CHINE. 1927. LES CHAUFFEURS QUI DÉPASSAIENT
LA LIMITE DE VITESSE PERMISE, ÉTAIENT DECAPITÉS.
ON EXPOSAIT AINSI LEUR TÊTE... COMME EXEMPLE
ICI, ON NE VOUS TRANCHERA PAS LA TÊTE, MAIS

SERVEZ-VOUS-EN!

Un autre succès des Comp. de St-Laurent

Dernièrement, en la salle St-Sacrement de Naudville, on nous présentait "Notre Petite Ville", pièce d'un assez grand choix, jouée par les Compagnons de St-Laurent.

La réputation des Compagnons n'est plus à faire et c'est encore avec brio qu'ils nous ont interprété cette pièce. Mais je me demande si le public était préparé à recevoir un tel genre de pièce, car il faut le dire c'était un genre tout à fait nouveau et dont le public n'était pas habitué du tout. On comprend qu'à Montréal ils ont eu un succès fou, mais le public montréalais est mieux préparé que celui de par ici. A cause de cela, je reprocherais aux Compagnons d'avoir fait un mauvais choix pour leur tournée en province. Ils auraient eu certainement plus de succès s'ils avaient choisi dans leur répertoire habituel, soit dans les pièces de Molière ou de la Biche.

En dépit de ces dispositions de la part du public, en dépit aussi de la belle température si invitante vers la campagne, on peut dire que la pièce des Compagnons fut un succès.

Mais le succès, qui aurait pu être plus grand encore, fut atténué par certaines petites "gaffes" de la part des spectateurs. Car, même si la pièce était souvent assez difficile à comprendre, on aurait pu certainement s'exempter de faire du bruit avec sa chaise, de faire des réflexions à haute voix, de faire du bruit avec des bouteilles de liqueur, de rire d'une façon excentrique et surtout de fumer pendant la représentation même. Tout ceci entre dans les règles de la politesse élémentaire.

Je me vois obligé de faire ces quelques remarques et c'est déplorables. J'espère qu'à la prochaine fois, il ne se présentera plus de tels faits. Car les Compagnons remarqueraient tout cela; et c'est ainsi que l'on s'accroît souvent des renommées peu enviables.

Si nous voulons que les Compagnons reviennent souvent encore nous égayer, créons-leur un atmosphère accueillant et très prospère au bon rendement de leurs pièces.

T. Vincent FLEURY

Un fait inusité

La bonne entente et la coopération sont de bon aloi au Lac-St-Jean mais deux de nos concitoyens ont poussé la courtoisie encore plus loin, la semaine dernière, le lendemain de l'élection. En effet, l'on raconte que, dans une paroisse autour du Lac, pendant le triomphe fait au Dr Antonio Auger nouvellement réélu, deux automobilistes se rencontrèrent de trop près et endommagèrent les deux automobiles. Nos deux concitoyens descendirent en toute hâte de voiture pour se dire les mots d'usage. Es-tu dans le triomphe, dit le premier? As-tu voté Auger répond le second? Et sur une réponse affirmative des deux côtés, les deux amis se félicitent et remontent en voiture pour continuer le triomphe. A preuve qu'il y a encore un bel esprit qui règne parmi notre population.

Nos maires en voyage

S.H. le maire Anatole Fleury et Madame Fleury, de St-Coeur-de-Marie, sont partis dimanche pour un voyage de repos autour de la Gaspésie.

S.H. le maire Paul Levasseur, et Madame Levasseur, de St-Joseph-d'Alma sont actuellement en voyage pour une dizaine de jours à Ste-Luce Sur Mer, près de Mont Joli.

Aux maires de ces deux municipalités et à leurs dames, nous souhaitons un heureux voyage de repos.

Jeunes pianistes à l'honneur

Quatre soeurs de St-Bruno viennent de remporter d'éclatants succès en musique; elles sont les filles de M. et Mme Jos. Louis Tremblay, secrétaire de la municipalité de St-Bruno. L'Université Laval a décerné les certificats suivants: Lauréat, à Mlles Candide 19 ans et Rachel 15 ans; Supérieur à Mlle Gaétane 16 ans et Coeurs moyen à Sylviane 10 ans. Nous félicitons ces jeunes musiciennes.

"En ce temps-là"

Cette courte phrase que le narrateur place au début d'une histoire nous reporte ordinairement vers les temps passés alors que se passaient des choses merveilleuses que l'on ne voit pas de nos jours et que nous ne reverrons sans doute jamais. Pourtant, elles ne sont peut-être pas si différentes que cela. Il semblerait que leur seul mérite est de pouvoir être vues de haut à l'aide d'un retour sur le passé.

De nos jours toutefois on entend de plus en plus cette phrase employée au futur. L'autre soir, alors que je discutais avec mon ami Jean sur diverses questions d'actualité et que je lui faisais remarquer qu'il est facile pour un pays de s'embarquer dans le socialisme, il me répliqua que dans ce temps là on y verrait bien.

Mais un système politique et économique ne change pas du jour au lendemain. La transition se fait lentement. On cède d'abord sur un point puis un autre et bientôt on se réveille et il est trop tard, le changement s'est fait. Dans ce temps-là on ne pourra plus y voir, les oeillères seront trop bien soudées au harnais et nous n'aurons plus qu'à obéir aux coups de guides.

Il semble bien que nous ne voyons que mal le présent. Lorsqu'on regarde le passé, on bénéficie d'une vue d'ensemble qui englobe la plupart des circonstances et des faits. Lorsqu'on jette un coup d'oeil sur l'avenir, nous regardons au travers de lunettes qui ne sont pas toujours très précises et plus souvent teintées de rose ou de noir. En fait, ce sont plus souvent des rêves que des perspectives réalistes. Si nous essayons de nous arrêter et d'analyser la situation actuelle, nous semblons nous attaquer à un problème de solution impossible.

C'est sans doute pour les mêmes raisons que nous avons tant de difficulté à accomplir chaque chose en son temps. On se fie qu'on pourra faire tel ou tel travail un peu plus tard, puis à la dernière minute on est mal pris et soit que l'on travaille des heures supplémentaires ou bien encore notre travail risque d'être mal fait.

(Suite à la page 9)

Le Lac St-Jean...

(Suite de la 1ère page)

	Poll No.	Nombre de voteurs	Dr Ant. Auger	Léo Char- lebois	Ls-Ph. Falardeau
Hébertville	6	251	108	2	117
Station	7	171	68	2	87
	8	245	131	0	89
TOTAL	3	667	307	4	293
Majorité AUGER: 14					
Ste-Croix	9	257	118	0	130
	10	311	92	3	194
TOTAL	2	568	210	3	324
Majorité FALARDEAU: 114					
St-Jérôme	11	227	154	2	97
	12	281	89	0	120
	13	273	173	0	88
	14	284	156	2	100
	15	205	92	4	99
TOTAL	5	1270	664	8	504
Majorité AUGER: 160					
Desbiens	16-a	240	122	1	104
	16-b	227	71	7	11
	17	306	138	14	111
TOTAL	3	773	331	22	326
Majorité AUGER: 5					
St-Gédéon	18	295	156	6	114
	19	265	87	2	150
	20	176	88	0	69
TOTAL	3	736	331	8	333
Majorité FALARDEAU: 2					
St-Bruno	21	227	129	3	87
	22	92	41	0	47
	23	151	57	1	79
	24	374	197	2	152
TOTAL	4	844	424	6	365
Majorité AUGER: 59					

(Suite à la page 8)

Elections de commissaires

D'autres élections ont eu lieu dans la région pour de nouveaux commissaires, en voici quelques unes: à Chambord, MM. Arthur Boivin et Yvan Larouche ont été réélus membres de la Commission Scolaire. Deux adversaires leur avaient fait la lutte, ce sont: MM. Edgar Simard et Arthur Gagnon.

Au Lac-Bouchette, M. Jean Gagnon a été élu commissaire en remplacement de M. Frs-Nil Bouchard tandis que M. Aimé Simard a été élu commissaire en remplacement de M. Jean-Baptiste Paradis, père. Les autres membres de la Commission Scolaire du Lac-Bouchette sont M. Arthur-P. Drolet, président; M. Hormidas Laforest, secrétaire; MM. Henri Gaudreault et Donat Cloutier, conseillers.

Nouvelle promotion de gardes-forestiers à Duchesnay

L'Ecole des Gardes-forestiers recevra, le onze août prochain, une nouvelle promotion d'élèves. Les demandes d'admission se font nombreuses, car nos jeunes gens connaissent le rôle important que les gardes-forestiers sont appelés à exercer dans le domaine forestier. Des hommes compétents sont requis pour la conservation et l'exploitation raisonnées de nos ressources forestières. La demande de gardes-forestiers se multiplie sans cesse.

La Station forestière de Duchesnay est le principal centre forestier canadien. C'est donc l'endroit propice à des études théoriques et pratiques très poussées auxquelles se livrent les élèves de l'Ecole des Gardes-forestiers.

L'on peut s'inscrire à cette Ecole en s'adressant à Monsieur Maurice Gérin, directeur général de la Station forestière, Duchesnay, Cté Portneuf, P.Q.

AVIS

Loi de la protection des eaux navigables S. R. C. 1927, chapitre 140

AVIS est par les présentes donné que la compagnie Aluminum Company of Canada, Limited a, en vertu des dispositions de l'article 7 de ladite Loi, déposé auprès du Ministre des Travaux Publics, à Ottawa, et auprès du Régistrateur de la Division d'Enregistrement pour le comté de Lac St-Jean-est, au Village d'Hébertville, une description du site de même que des plans pour la construction d'une ligne de transmission traversant la Grande Décharge de la rivière Saguenay, comté de Lac St-Jean-est, Province de Québec, Canada.

AVIS est de plus donné qu'à l'expiration du délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis, Aluminum Company of Canada, Limited présentera, en vertu des dispositions de l'article 7 de ladite Loi, une requête au Ministre des Travaux Publics, en son bureau à Ottawa, aux fins d'obtenir l'approbation dudit site et desdits plans.

Daté ce 9ième jour de juillet 1952.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED

L.-P. Leduc, secrétaire

ABSENT

Le Dr MAURICE GAGNON avise sa clientèle qu'il sera absent de son bureau du 19 juillet au 3 août.

Abonnez-vous au "LAC-SAINT-JEAN"

A LA CLINIQUE

St-Sacrement de Naudville

Heures **LE JOUR** de 2 à 4 heures
des visites **LE SOIR** de 7 à 9 heures

Le public est prié de se conformer à ces heures de visites afin de ne pas nuire au service et au confort des malades.

La DIRECTION

A VENDRE

Nous avons un bel assortiment de **CAMIONS USAGES**, en **BONNE CONDITION** et à **TRES BAS PRIX**.

- DODGE PICK UP — ½ tonne 1949
- DODGE PICK UP — 1 tonne 1949
- DODGE PICK UP — 1 tonne 1950
- FORD (dumper) — 3 tonnes 1947

Tous ces camions sont en bonne condition et à très bas prix. Hâtez-vous d'en acheter.

Garage Simard Ltée

DISTRIBUTEUR DES AUTOMOBILES DODGE — DESOTO — CAMIONS DODGE

68, Rue COLLARD

ALMA

Téléphone: 183W



Nous sommes représentants de **CANADIAN WESTINGHOUSE**

Pour un travail parfait à des prix raisonnables **CONFIEZ-NOUS**

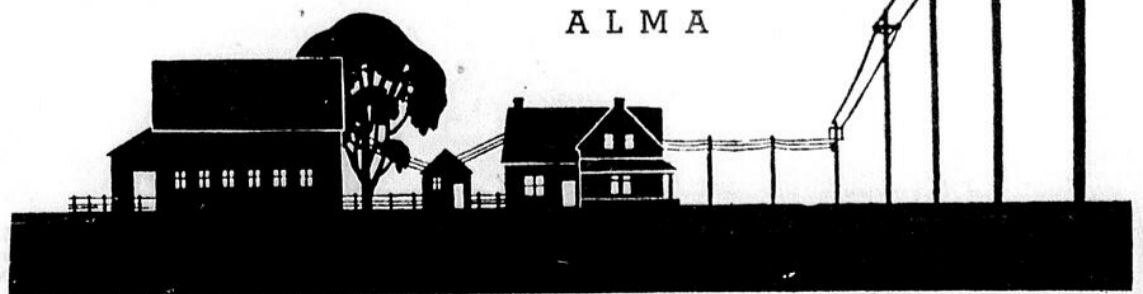
TOUS VOS TRAVAUX EN ELECTRICITE

Profitez des avantages de l'électrification rurale pour moderniser votre ferme. — Demandez nos estimés pour l'électricité dans votre maison en construction.

J.-Isidore Barrette & Fils, Enr

CONTRACTEURS GENERAUX en électricité et en chauffage électrique 72, Rue COLLARD Tél.: 219W

ALMA



L'HOTEL UNION est renommé dans toute la province pour sa bonne cuisine canadienne, l'accommodation de ses chambres avec eau courante (chaude et froide), la courtoisie de son personnel.

HOTEL UNION

CHARLES-E. HÉBERT, Prop.

Rue Sacré-Cœur — St-Joseph-D'Alma

SERVICE D'AMBULANCE

Tél.: 127 — JOUR ET NUIT — Tél.: 127

ENTREPRISE DE FRAIS FUNERAIRES

D'ALMA, Ltée

Directeur de Funérailles
et embaumeur gradué
J.-LUDGER POTVIN

Bureau de direction
Prés.: G. Sénéchal,
V.-Prés.: J.-J. Maltais
Trés.: A. Bédard.

155, Rue ST-JOSEPH

ST-JOSEPH-D'ALMA



Pour vos Prescriptions

ALLEZ À LA PHARMACIE CENTRALE

103 RUE ST-JOSEPH
ST-JOSEPH D'ALMA P.Q.
TEL. 265



SPECIALITE

Monuments funéraires

Distributeur exclusif

Jean-Paul Larouche

Hébertville-Station
Lac-St-Jean, Qué.

Tél.: Rés.: 136
Tél.: Bur.: 175

44, 43 et 42 du rang III Canton Taché, Comté de Chicoutimi; une ligne traversant la Rivière Saguenay (Grande Décharge) jusqu'au point d'intersection de la ligne séparative des lots numéros 9A et 9B du rang IV de l'Île d'Alma, canton Delisle, Comté de Lac-St-Jean susdit, avec la rive Sud de la Rivière Saguenay (Grande Décharge); la ligne séparative des lots numéros 9A et 9B du rang IV de l'Île d'Alma, canton Delisle, Comté de Lac-St-Jean susdit; la ligne séparative du lot 1-1 du rang II de l'Île d'Alma et du lot 9B du rang IV de l'Île d'Alma canton Delisle, Comté de Lac-St-Jean susdit; la ligne traversant la Rivière Saguenay (Grande Décharge), jusqu'au point de départ.

"Lequel territoire à être détaché de la Municipalité de St-Joseph-d'Alma Paroisse dans le Comté Municipal de Lac-St-Jean-Est pour être annexé à la Ville d'Isle Maligne dans la Comté municipal de Lac-St-Jean-Est."

(2)—Le territoire ainsi détaché de la Municipalité de St-Joseph-d'Alma Paroisse et annexé à la Ville d'Isle Maligne est montré au plan préparé par H.-J. Lemieux, arpenteur-géomètre de St-Joseph-d'Alma, en date du 15 décembre 1951, dont un exemplaire est annexé à l'original du présent règlement pour en faire partie intégrante et valoir comme y inclus, compris et incorporé.

(3)—Le territoire ainsi détaché de la Municipalité de St-Joseph-d'Alma Paroisse et annexé à la Ville d'Isle Maligne sera annexé au quartier No. 3 de la Ville d'Isle Maligne.

(4)—La Ville d'Isle Maligne paiera à la Municipalité de St-Joseph-d'Alma Paroisse toute proportion de la dette de celle-ci correspondant lors de l'entrée en vigueur du présent règlement à la proportion d'évaluation foncière perdue par la Municipalité de St-Joseph-d'Alma Paroisse à raison de la dite annexion.

(5)—A compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, les règlements, procès-verbaux, résolutions, décisions, ordonnances et autres actes lors en vigueur dans le territoire de la Ville d'Isle Maligne seront également en vigueur et auront force et effet dans le territoire annexé qui ne sera plus sujet aux différents actes, règlements, procès-verbaux, résolutions, décisions et ordonnances qui étaient en vigueur jusque là dans le dit territoire annexé.

(6)—Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi, après accomplissement des formalités prescrites aux articles 33 à 45 inclusive de la Loi des Cités et Villes (Chapitre 233 S.R.Q. 1941). Pour satisfaire aux exigences de l'article 34 de la dite loi, il sera sujet à une seconde et dernière lecture pour son adoption finale par le Conseil de la Ville d'Isle Maligne, une fois les formalités prévues au dit article 34 accomplies.

FAIT ET PASSE EN PREMIERE LECTURE EN LA VILLE D'ISLE MALIGNE CE DOUZIEME JOUR DE FEVRIER 1952.

(Signé) W.-C. HAMILTON
Maire

(Signé) DOUGLAS HEWITT
Secrétaire-trésorier

EXTRAIT DES MINUTES d'une séance du conseil de la Ville d'Isle Maligne, régulièrement convoquée et tenue au lieu ordinaire, le DOUZE février 1952, à laquelle étaient présents Son Honneur le Maire W.C. HAMILTON, Messieurs les Conseillers BENOIT GIRARD, LEON JUNEAU, A.R. BLANCHARD, B.A. WALKER, JAMES O'CALLAHAN, W.R. DUCSHARM.

DUCSHARM.

Sur proposition de A.R. BLANCHARD, échevin, secondé par W.R. DUCSHARM, échevin, il est unanimement résolu:

"Que le règlement No. DOUZE décrétant l'annexion du lot 9B du rang IV du Canton Delisle Ile d'Alma soit et il est par la présente résolution déclaré adopté en première lecture et sujet à une seconde lecture pour adoption finale après accomplissement des formalités prévues à l'article 34 de la Loi des Cités et Villes (Chapitre 233 S.R.Q. 1941).

Extrait certifié conforme à l'original des minutes de la séance du conseil de la Ville d'Isle Maligne tenue le DOUZIEME JOUR DU MOIS DE FEVRIER 1952.

(Signé) W.C. HAMILTON
maire

(Signé) DOUGLAS HEWITT
Secrétaire-trésorier

45, 44, 43 and 42 of Range III, of Township Taché, County of Chicoutimi; a line crossing the Saguenay River (Grand Discharge) up to the point of intersection of the dividing line of lots numbers 9A and 9B of Range IV, Township Delisle, Ile d'Alma, County of Lake St. John, with the South Bank of the Saguenay River (Grand Discharge); the dividing line between lots numbers 9A and 9B of Range IV, Township Delisle, Ile d'Alma, said-County of Lake St. John; the dividing line of lot 1-1 Range II, Ile d'Alma, and lot 9B, Range IV, Ile d'Alma, Township Delisle, County of Lake St. John; the line crossing the Saguenay River (Grand Discharge), up to the point of commencement.

"Which territory has been detached from the Municipality of St. Joseph d'Alma Parish in the Municipal County of Lake St. John East to be annexed to the Town of Isle Maligne in the Municipal County of Lake St. John East".

(2)—The territory thus detached from the Municipality of St. Joseph d'Alma Parish and annexed to the Town of Isle Maligne is shown on a plan prepared by H.J. Lemieux, Quebec Land Surveyor, of St. Joseph d'Alma, dated December 15, 1951, of which a copy is annexed to the original of the present by-law to form an integral part thereof as though included, contained and incorporated herein.

(3)—The territory hereby detached from the Municipality of St. Joseph d'Alma Parish and annexed to the Town of Isle Maligne shall be annexed to Ward 3 of the Town of Isle Maligne.

(4)—The Town of Isle Maligne shall pay to the Municipality of St. Joseph d'Alma Parish whatever proportion of the debt thereof which, at the time of the coming into force of the present by-law, shall correspond to the proportion of the property valuation lost by the Municipality of St. Joseph d'Alma Parish by the said annexion.

(5)—Beginning with the coming into force of the present by-law, the by-law, procès verbaux, resolutions, decisions, ordinances and other acts at that time in vigour in the territory of the Town of Isle Maligne shall be equally in vigour and shall have force and effect in the annexed territory, which shall no longer be subject to the various laws, by-laws, proces verbaux, resolutions, decisions and ordinances in force up to that time in the said annexed territory.

(6)—The presently by-law shall come into force according to law after fulfillment of the formalities prescribed in Articles 33 to 45 inclusive of the Cities and Towns Act (Chapter 233 R.S.Q. 1941). To satisfy the requirements of Article 34 of the said Act, it shall be subject to a second and last reading for its final adoption by the Council of the Town of Isle Maligne, after the formalities provided in said Article 34 are completed.

DONE AND PASSED AT FIRST READING At the Town of Isle Maligne, this TWELFTH day of February, 1952.

(Signed) W.C. HAMILTON
Mayor

(Signed) DOUGLAS HEWITT
Secretary-Treasurer

EXTRACT FROM THE MINUTES OF a meeting of the Council of the Town of Isle Maligne regularly called and held at the usual place, the TWELFTH DAY of February, 1952, at which were present His Worship the Mayor W.C. HAMILTON, and Councillors BENOIT GIRARD, LEON JUNEAU, A.R. BLANCHARD, B.A. WALKER, JAMES O'CALLAHAN, W.R. DUCSHARM.

On motion of Alderman A.R. BLANCHARD seconded by Alderman W.R. DUCSHARM, it was unanimously resolved:

"That by-law number TWELVE decreeing the annexation of lot 9B, Range IV of Township Delisle, Ile d'Alma shall be and it is by the present resolution declared adopted at first reading and subject to a second reading for final adoption after fulfillment of the formalities prescribed by Article 34 of the Cities and Towns Act (Chapter 233 R.S.Q. 1941).

Certified a true extract conforming to the original of the minutes of the meeting of the Council of the Town of Isle Maligne held the TWELFTH DAY of February, 1952.

(Signed) W.C. HAMILTON
Mayor

(Signed) DOUGLAS HEWITT
Secretary-Treasurer

Noces de diamant à St-Méthode

M. et Mme Alfred Painchaud, de St-Méthode, viennent de fêter leurs noces de diamant par de belles réjouissances de famille. Monsieur Painchaud, âgé de 87 ans et Madame Painchaud, née Eva Richard, âgée de 78 ans, sont encore en pleine possession de toutes leurs facultés tant physiques qu'intellectuelles. La journée débuta par une bénédiction spéciale qui leur fut donnée en l'église paroissiale à 4 heures. M. le curé Ernest Levesque prononça une belle allocution de circonstance. Le soir, un grand banquet réunissait parents et invités dans la salle du couvent.

Club nautique à St-Félicien

On vient d'inaugurer à St-Félicien un nouveau club nautique. Ce club a été fondé cette semaine lors d'une grande assemblée au Centre Récréatif de St-Félicien, soirée qui groupait tous les sportifs de l'endroit et des environs.

Voici les projets du club pour la présente saison: sauts pour ski-aquatique, aquaplane, achat de chaloupes avec moteurs pour l'usage des membres, engagement d'instruction pour des leçons de natation, cours de secourisme, pratique de la respiration artificielle; enfin l'organisation d'une plage publique pour les baigneurs.

Le Lac St-Jean...

(Suite de la page 5)

	Poll No.	Nombre de voteurs	Dr Ant. Auger	Léo Char-lebois	Is-Ph. Falardeau
Alma (ville)	25	313	188	2	91
	26	204	142	1	46
	27-α	208	114	1	64
	27-b	292	126	1	53
	28	272	190	2	58
	29-α	194	86	0	56
	29-b	164	113	1	43
	30	149	75	1	51
	31	319	256	1	50
	32	242	131	0	87
	33	266	122	3	117
	34	235	127	1	63
	35	323	165	7	100
	36	190	101	1	67
	37	319	188	4	102
	38	285	187	1	63
	39	262	193	1	64
TOTAL	17	4237	2504	28	1175

Majorité AUGER 1329

Alma	40	272	193	1	65
	41	213	165	3	35
	42	262	151	2	94
TOTAL	3	747	509	6	194

Majorité AUGER: 315

Naudville	43-α	196	109	2	65
	43-b	204	107	0	82
	44-α	271	148	2	79
	44-b	310	173	1	107
TOTAL	4	981	537	5	333

Majorité AUGER: 204

Riverbend	45	172	53	3	72
-----------	----	-----	----	---	----

Majorité FALARDEAU: 19

	Poll No.	Nombre de voteurs	Dr Ant. Auger	Léo Char-lebois	Is-Ph. Falardeau
Isle Maligne	46	256	137	2	76

Majorité AUGER 61

St-Coeur-de-Marie	47	127	66	1	49
	48	226	113	1	93
	49	152	74	0	66
	50	320	182	1	82
	51	283	141	2	113
TOTAL	5	1110	576	5	403

Majorité AUGER: 173

L'Asension	52-α	250	125	2	92
	52-b	192	113	1	79
	53-α	231	105	1	114
TOTAL	3	673	343	4	285

Majorité AUGER: 58

Chôte du Diable	53-b	300	52	5	56
	53-c	300	39	11	44
	53-d	345	73	11	33
TOTAL	3	945	164	27	133

Majorité AUGER: 31

St-Henri de Taillon, deux polls sur deux donne une

Majorité AUGER: 18

Ste-Monique 56-α et 56-b		594	195	14	195
	57-α	118	64	8	43
TOTAL	3	712	259	22	238

Majorité AUGER: 21

Chôte à Savane	57-b	265	68	6	65
----------------	------	-----	----	---	----

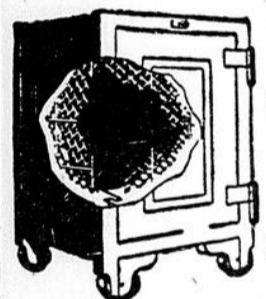
Majorité AUGER: 3

Barrière Mesy	58	37	33	0	0
---------------	----	----	----	---	---

Majorité AUGER: 33

Une protection permanente!

"SAFE CABINET" et "VICTOR"



Sous garanties pour vous protéger

"Inscrivez-vous de suite" La Librairie Commerciale, Ltée 140 Cartier, Chicoutimi

Dr Maurice-A. Gravel

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau: Edifice Caisse Populaire

Chambres 101-102

ALMA — Tél.: 135

Henri-Julien Lemieux

Ingénieur-Conseil

Arpenteur-Géomètre

Sub-divisions

Certificats de localisation Edifice Banque de Montréal Rue Sacré-Coeur — ALMA Tél.: Bureau: 235s2 — Rs. 231

Dr Raymond Grenon

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau: Edifice Michaud

ALMA — Tél.: 251

CHAMBRES et PENSION

Chambres de bains

Cuisine de premier choix

Repas à toutes heures

Hotel Villa Saguenay

Rg Saguenay — ALMA

TEL.: 305

Régis Nadeau

Optométriste

Examen de la vue

Bureau: Edifice Caisse Populaire

Ch. 106 — ALMA — Tél.: 283

Gauthier & Falardeau

Avocats et procureurs

A. GAUTHIER, B.A.L.L.L., M.P.

Is-Ph. FALARDEAU, B.A.L.L.L.

Bureau: Edifice Michaud

ALMA — Tél.: 196s2

J.-Edgar Tremblay

AVOCAT

Bureau: Edifice Caisse Populaire

Ch.: 112-114 — ALMA — Tél.: 134

J.-V. Tremblay, C.R.

AVOCAT

Bureau: Edifice B. de Montréal

C.P. 210 — ALMA — Tél.: 182s2

TEL.: 594

Dr J.-V. GARNEAU

Chirurgien-Dentiste

112, rue St-Joseph

ALMA

Gingras & Lapointe notaires

J.-A. Gingras, B.A. LL. L.

R. Lapointe, B.A. LL. L.

Bur.: 157, rue St-Joseph

Tél.: 142, Alma..

BELANGER, DALLAIRE, GAGNON & CIE

COMPTABLES AGREES

Téléphone: 2-3155

359 St-Dominique

JONQUIERE

A VENDRE

Un chalet neuf et moderne, situé aux Iles de St-Gédéon. Magnifique plage et terrain spacieux de 50 x 190. Entièrement meublé. Prix d'au-bain. S'adresser au BUREAU DU JOURNAL.



ABONNEZ-VOUS AU "LAC-SAINT-JEAN"

En ce temps-là

(Suite de la page 4)

En ce cas-ci, je parle par expérience personnelle. A chaque fois que je prépare un voyage ou que je projette un congé, je me trace un programme du tra-

vail qui doit être fait avant ce départ... ayant soin de remettre au dernier moment ce qui ne semble pas trop pressé. Et immanquablement, à la dernière minute nous devons laisser une foule de choses non terminées.

Au moment où je me prépare à partir en vacances et

que je tâche de tout mettre à l'ordre, mon ami Jean me donne un coup de téléphone et me demande si je ne pourrais lui donner un coup de main pour finir un travail qu'il doit présenter samedi. Il est président d'un club de service et doit présenter le rapport annuel. Il y a bien un mois qu'il m'en parle

que je lui offre de l'aider dès qu'il sera prêt. Mais franchement, ce soir, je n'ai pas le temps... Finalement, en veillant un peu plus tard... on se reposera durant les vacances. Lorsque j'ai fini le fameux rapport, je ne puis m'empêcher de remarquer: "Dans ce temps-là, Jean, tu me disais qu'en

temps et lieu nous nous occuperions de ton rapport. Franchement, ce n'était plus bien le temps ni le lieu... Tu sais que tu as passé à deux doigts de ne pas avoir mon aide. Ça t'apprendras à ne plus dire: "Quand ce sera le temps, on fera bien quelque chose!"

Par A. SAUMIER

Il n'y a pas de CAMION mieux construit à aucun prix!

Laissez les faits vous montrer pourquoi un camion Chevrolet est vraiment économique!

Etudiez les faits énoncés à droite. Vous avez là l'exposé des raisons pour lesquelles un camion Chevrolet réduit vos frais de camionnage ou de livraison quelle que soit l'application que vous en fassiez.

Mais ce n'est pas tout. Vous épargnez sur le coût d'achat et sur les frais d'utilisation, mais vous trouverez aussi que c'est le camion le plus facile à conduire que vous ayez jamais eu. Direction à billes remises en circulation plus facile. Embrayage doux et facile. Boîte de vitesses synchronesh rapide et silencieuse, éliminant le double débrayage. Cabine spacieuse, donnant cinq pieds de largeur au niveau des hanches, volets de ventilation dans les fenêtres, sièges à deux étages de ressorts. Et pour plus de sûreté et de confort, les camions Chevrolet offrent la glace GM "Shade-Lite" avec l'exclusif pare-brise de nuance graduée qui réduit considérablement l'éblouissement et la chaleur. (Facultative à coût additionnel.)



IL SI VEND PLUS DE CAMIONS CHEVROLET QUE DE TOUTE AUTRE MARQUE!

Fait No 1

Plus grande valeur pour votre argent!

Demandez le prix du camion Chevrolet de la dimension, du genre et de la capacité nécessaires pour votre usage. Vous trouverez que Chevrolet vous donne beaucoup plus pour votre argent — parce qu'il est conçu et construit suivant des standards de valeur non surpassés.

Fait No 2

Les plus faibles frais d'usage!

L'économie globale du moteur à soupapes en tête Chevrolet est imbattable. Le rendement est vraiment remarquable. Un choix de quatre moteurs excellents, d'un couple effectif pour répondre à la charge, et ils ont fait leurs preuves.

Fait No 3

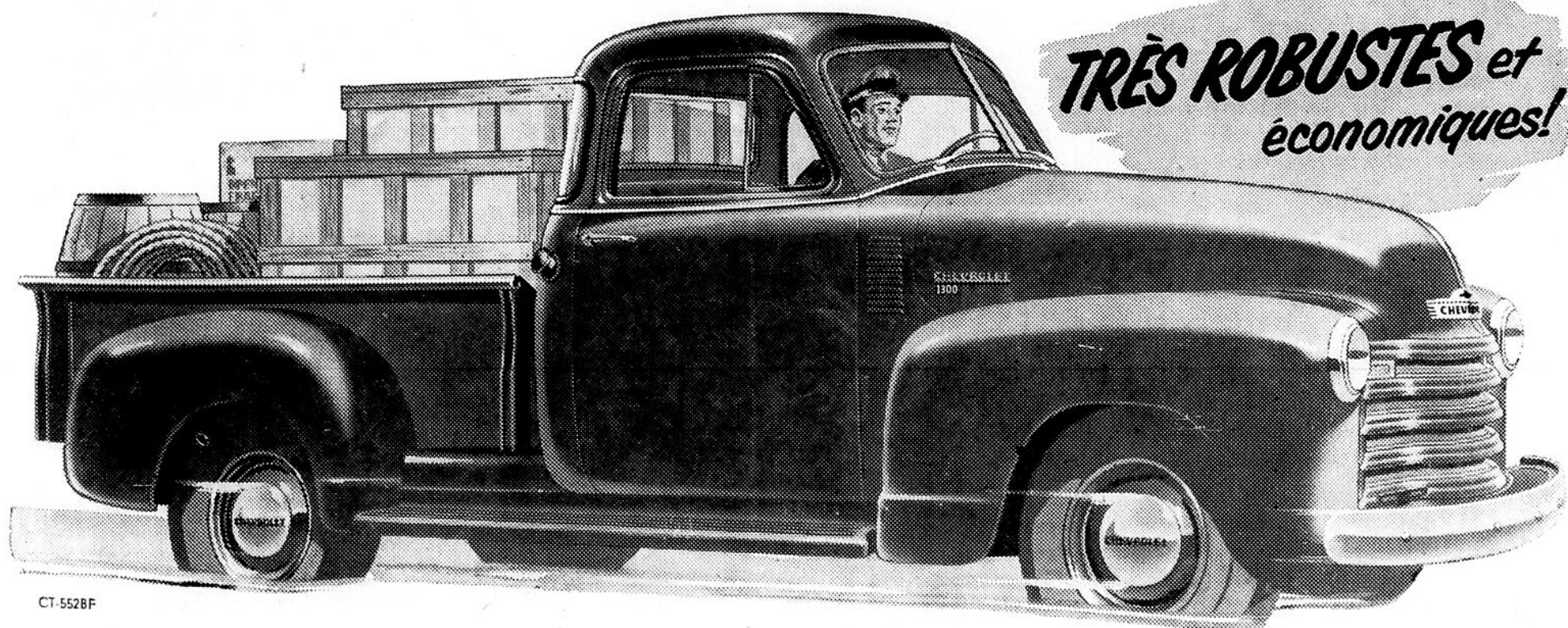
Conçus et construits pour vos charges!

Chaque camion Chevrolet fait son travail rapidement et sûrement — car il y a le plus grand choix de genres de carrosseries aussi bien que de châssis pour carrosseries spéciales dans les empattements de 110" à 212".

Fait No 4

Votre placement de camion est plus sûr!

Quand viendra le temps d'échanger votre vieux camion Chevrolet vous serez heureux de savoir que les camions Chevrolet obtiennent toujours une meilleure valeur de revente que les autres en comparaison du prix. Cela est confirmé par la grande popularité des Chevrolet.



ALMA AUTOMOBILES, Enr.

Coin Scott-St-Bruno

TEL: 682

ST-JOSEPH-D'ALMA

25e ANNIVERSAIRE de La Compagnie Electrique du Saguenay

La Compagnie Electrique du Saguenay célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire d'existence. "Nous avons voulu mettre ce fait en relief en publiant cette plaquette qu'il nous fait plaisir de vous remettre en primeur". C'est ce que déclarait M. Paul Tellier, vice-président et directeur général soignée intime tenue à l'Hôtel de la Compagnie, lors d'une Champlain, vendredi soir, le 11 juillet, en l'honneur des journalistes de la région. "Ce rapport annuel de 1951, que nous vous présentons aujourd'hui, continue M. Tellier, renferme bien quelques signes de dollars, mais il fait surtout ressortir le côté humain de notre organisation: il montre ce qu'est La Compagnie Electrique du Saguenay, c'est-à-dire un groupe d'hommes travaillant ensemble pour le bien de la région".

Ce rapport, que les journalistes ont été les premiers à recevoir, contient outre plusieurs illustrations bien présentées, l'histoire des vingt-cinq premières années d'existence de la compagnie. Il rend hommage aux pionniers de l'électricité dans le Royaume du Saguenay: les Guay, les Gagnon, les Têtu, les Plourde, les DuTremblay, les Rainville, les Blouin, les Lamberge, les Noël, les Belley, les Constantin, les Cimon, les Tremblay, les Ouellet.

C'est toute la région et son histoire qui sont illustrées en page couverture par l'Hôtel-Dieu St-Vallier et la maison McLeod. L'Hôtel-Dieu St-Vallier, symbole de progrès, figurera bientôt parmi les plus grands hôpitaux du Canada. La maison McLeod, qui a obtenu quelques manchettes de la presse en 1951, est un symbole de

tradition parce qu'elle a appartenu aux trois hommes qui ont développé l'industrie du bois dans la région.

Le rapport montre également les services rendus à la région par la Compagnie. Et effet, depuis 1943, vingt-quatre centres ruraux des comtés de Chicoutimi, Roberval et Lac St-Jean, ont été électrifiés et reliés au réseau existants; une sous-station moderne de 23,000hp, capable de desservir une ville de 60,000 habitants a été érigée à Chicoutimi; plusieurs autres sous-stations ont été installées à Dolbeau, Mistassini, Albanel, Normandin et Roberval. Et le nouveau service de développement industriel accentuera davantage la contribution de la Compagnie au progrès de la région.

En 1951, quelques 24,000 clients ont utilisé 108,000,000 de kilowattheures et rapporté \$1,600,000. à la compagnie. Les employés ont reçu en salaire plus du quart de cette somme, soit \$412,000. Un montant de \$436,000 fut consacré à l'achat d'électricité. Les taxes diverses absorbèrent une tranche de \$156,000, et les porteurs d'obligations reçurent \$104,000 en intérêts. Le bénéfice net de 1951 s'est chiffré par \$67,410, soit \$41,228 de moins que celui de 1950.

Le rapport indique par ailleurs que par suite de l'expansion intense actuelle, la Compagnie se voit toujours dans l'obligation d'emprunter. Elle projette donc de lancer une émission de \$1,500,000 à l'automne prochain.

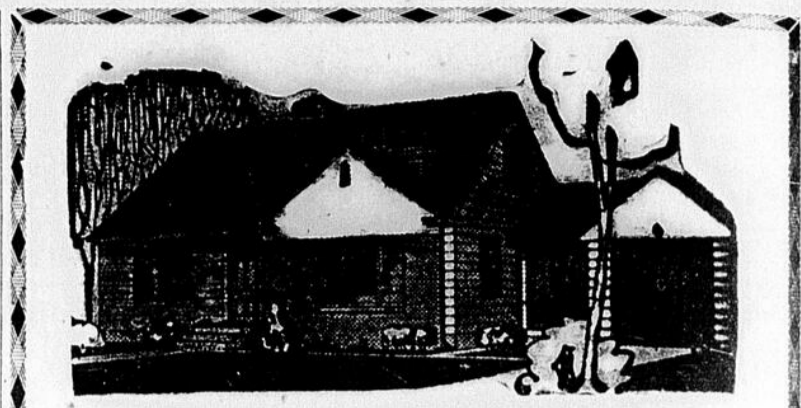
"L'exploitation de l'électricité, de dire M. Tellier, présente certes bien des problèmes, mais (Suite de la page 11)

Un incendie à St-Félicien

Un incendie a failli détruire cette semaine l'usine des Industries de St-Félicien. L'incendie s'est déclaré vers quatre heures dans une chambre à bran de scie et les employés de cette industrie durent demander l'aide des pompiers de la municipalité qui durent employer 5 jets d'eau. Les dégâts matériels sont peu considérables et couverts par les assurances.

Ecrasé par un camion

Un ouvrier de la Chûte à Savane, nommé MacDarth, de St-Jean l'Évangéliste, comté de Bonaventure, a été écrasé par un camion dimanche sur les chantiers de la Pentagon. Transporté à l'hôpital à la Chûte du Diable, le blessé est dans un état satisfaisant et souffre d'une fracture à une jambe en plus de nombreuses contusions.



Voici une maison de belle apparence. Cependant, l'aspect extérieur n'est pas tout quoiqu'il compte pour beaucoup quand il s'agit d'estimer une maison d'habitation. Si les murs sont isolés par le moyen du procédé moderne, c'est à dire la laine minérale de Saguenay Isolation, rien à craindre. Y avez-vous songé? Si non, il est toujours temps d'y voir, même s'il s'agit d'une construction qui remonte déjà à plusieurs années

SAGUENAY ISOLATION, Enr.

Edifice de la Caisse Populaire

ALMA

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que LA VILLE DE ST-JOSEPH-D'ALMA s'est adressée à LA REGIE DES TRANSPORTS pour faire approuver le tarif de taux mentionné au règlement No. 140 tel qu'amendé.

Quiconque a des objections à l'encontre de ladite approbation, devra les faire valoir par écrit au bureau de la Régie des Transports, 380 rue St-Jean, Québec dans un délai de 10 jours à compter de la date de la dernière publication, du présent avis, le 24 juillet 1952.

PUBLIC NOTICE

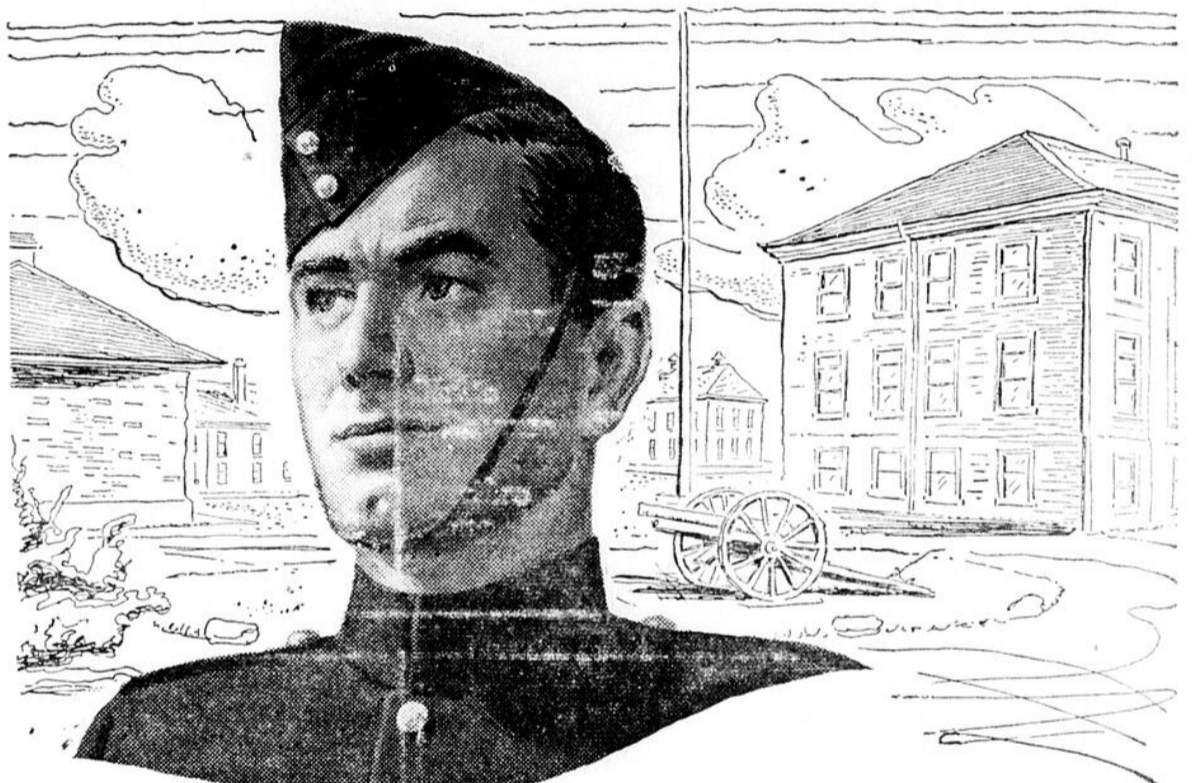
Public notice is hereby given that LA VILLE DE ST-JOSEPH-D'ALMA (The Town of St Joseph d'Alma) has applied to the TRANSPORTATION BOARD for their approval of the list of charges or tariff mentioned in the by-law No. 140 as amended.

Whomsoever has objections against the said approval, must set by writing those objections before the Board above mentioned, 380 St John Street, Quebec, within a delay of 10 days beginning at the date of the last publication of the present notice, July 24th 1952.

LA VILLE DE ST-JOSEPH-D'ALMA

J.-E. COTE, sec.-trés.

St-Joseph-d'Alma, 16 juillet 1952.



On annonce l'ouverture du Collège Militaire Royal de St-Jean, Qué.

pour les jeunes Canadiens.

Au mois de septembre, un collège militaire ouvrira ses portes à St-Jean, près de Montréal. Les jeunes Canadiens aptes à suivre le cours universitaire de cette nouvelle institution et désireux de se faire une carrière dans la Marine, l'Armée ou l'Aviation, peuvent s'inscrire dès aujourd'hui.

Le Collège Militaire Royal de St-Jean sera commandé par le Colonel Marcellin Lahaie. Son emplacement historique, dans un cadre accueillant au bord du Richelieu, est propice à l'étude, et à la pratique des sports en plein air.

Les cadets qui s'inscrivent au Collège Militaire Royal de St-Jean ou aux deux autres collèges militaires peuvent opter pour l'une des alternatives suivantes:

1° Les élèves qui s'engagent à servir trois ans dans les forces actives, après avoir obtenu leur brevet d'officier, recevront gratuitement livres, instruments, scolarité, soins médicaux, logement et pension. De plus, ils toucheront \$30 de solde mensuelle pendant leur premier terme scolaire.

2° Les élèves qui ne désirent pas s'engager maintenant à servir dans les forces actives, devront payer les mêmes frais de scolarité exigés aux deux autres collèges militaires, soit \$580 la première année et \$330 les années subséquentes.

Les élèves des deux catégories seront employés par le service armé de leur choix durant tous les mois d'été, et toucheront la solde de sous-lieutenant, soit \$170 par mois en plus de l'uniforme, du logement et de la pension.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au Collège Militaire Royal de St-Jean, il faut:

- a) avoir au moins 16 ans et pas plus de 20;
- b) être en bonne santé;
- c) avoir atteint l'un des degrés d'instruction suivants: dans les collèges classiques — le baccalauréat de

rhétorique; dans les écoles primaires supérieures et les pensionnats de même niveau académique: la 11e année, section scientifique spéciale; au Mont St-Louis, à l'Académie Commerciale de Québec et au Collège du Sacré-Coeur de Victoriaville: la 3e année scientifique.

**FAITES VOTRE DEMANDE
AUJOURD'HUI MÊME.
POSTEZ CE COUPON
SANS TARDER**

Le registraire,
Collège Militaire Royal de St-Jean,
St-Jean, Qué.

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part,
tous renseignements sur les conditions d'entrée
au Collège Militaire Royal de St-Jean.

Nom.....

Adresse.....

Annonces classifiées

OFFRE — Homme agressif pour gérer un commerce Watkins bien établi dans Dolbeau. Revenu substantiel et régulier assuré. Aucune expérience ou mise de fonds nécessaire. Permanent et chance d'avancement. Ecrivez immédiatement à la CIE J. R. WATKINS, 350 rue St. ROCH, MONTREAL. Attention: M. F. GRANGER.

A VENDRE — Maison située à l'Isle Maligne, comprenant 4 logements de cinq appartements avec chambre de bain, à un prix de véritable aubaine. Revenu de \$130. par mois. — \$4,000. comptant, balance à termes faciles. — Communiquer avec M. OSCAR GAGNE, St-Ludger-de-Milot. (24-7-52)

ON DEMANDE — On demande un logement de 3 ou 4 appartements pour 3 grandes personnes, dans le centre de la ville, si possible. S'adresser par TELEPHONE à 237, ALMA.

PERDUE — Une somme d'argent d'environ \$50.00 a été perdue en fin de semaine, probablement dans un taxi ou sur la rue Sacré-Coeur. SI TROUVEE, RAPPORTER AU BUREAU DU JOURNAL. RECOMPENSE PROMISE.

PERSONNEL
HOMMES, FEMMES MAIGRES! — Gagnez de 5 à 10 livres. — Entraînement nouveau. — Essayez les comprimés toniques Ostrex pour chair nouvelle et robuste, vigueur nouvelles. Format de présentation seulement 60 cents. Toutes pharmacies.

A ceux qui veulent une bonne agence pour St-Joseph-d'Alma et les environs, voici l'occasion. Marchandises faciles à vendre. Gros profits. L'agent doit acheter sa marchandise. Pour informations, écrire: PALCOSEEL MANUFACTURING COMPANY, LIMITED, CORNWALL-1, ONTARIO. (24-7-52)

A LOUER — 2 appartements à louer, pour couple sans enfants. S'adresser à: MADAME JOSEPH-ELIE MALTAIS, 28 AVENUE LABRECQUE, ALMA. Tél.: 387.

A LOUER — Madame France Tremblay, aurait 2 appartements à louer. S'adresser à 2 BOULEVARD CHAMPLAIN, NAUDVILLE.

Bourse de \$200. de l'Hon. Duplessis aux Clubs 4-H

L'Honorable Premier Ministre de la Province de Québec, pour la cinquième année consécutive, accorde une bourse de \$200.00 au nombre 4-H qui s'est le plus distingué au cours de l'année par ses activités et ses belles initiatives. Cette récompense sera remise au membre gagnant lors du congrès provincial 4-H qui aura lieu à Montréal les 18, 19 et 20 août prochains. Cette bourse prouve que le Premier Ministre s'intéresse beaucoup au travail des 4-H et désire les stimuler dans leurs réalisations. Au cours des derniers mois

Zotique Lespérance au Lac St-Jean

Zotique Lespérance, de Montréal, surnommé le "Reporter Molson, chroniqueur sportif de grande renommée est présentement dans notre région, où il passera une quinzaine de jours en repos avec sa famille; M. Lespérance a loué un joli chalet, à St-Jérôme, sur les bords du Lac-St-Jean. Hier, il était de passage à St-Joseph-d'Alma, où il a rencontré, M. Arthur Tremblay, gérant de Molson pour toute la région. M. Laval Tremblay, gérant pour le district d'Alma, M. Eugène Harvey, gérant de l'Aréna d'Alma, et M. Paul Tremblay, directeur du journal Le Lac-St-Jean. M. Lespérance tente présentement d'organiser une meilleure publicité sportive pour notre région et nous aurons des nouvelles très intéressantes à annoncer dans ce domaine très prochainement.

Remerciements pour sympathie

Madame Pierre Larouche et sa famille, de St-Coeur-de-Marie, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrande de messe, bouquets spirituels, fleurs, visites à la maison mortuaire ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de M. Pierre Larouche.

25e anniversaire...

(Suite à la page 10)

quels que soient ces problèmes. La Compagnie Electrique du Saguenay ne changera pas sa devise: toujours améliorer, toujours faire plus et faire mieux". M. Paul Beaulieu, trésorier et directeur du personnel, agissait comme maître de cérémonies et hôte des journalistes à cette réunion intime. Il invita M. le Chanoine Victor Tremblay, président de La Société Historique du Saguenay et membre d'honneur à vie du Club des Journalistes du Saguenay, à prendre la parole. M. le Chanoine Tremblay qui est justement l'auteur de la monographie historique apparaissant au début du rapport, fit avec sa verve habituelle un intéressant exposé sur l'Hôtel-Dieu St-Valier, symbole de progrès, et la maison Peter McLeod, symbole de tradition.

M. Ludovic Simard, président du Club des Journalistes du Saguenay et rédacteur en chef de l'Etoile du Lac, se fit l'interprète des journalistes présents et remercia en termes élogieux La Compagnie Electrique du Saguenay de son chaleureux accueil.

Pendant les agapes, plusieurs exhibits intéressèrent les invités. Une grande carte sertie de points lumineux, montrait le réseau de la Compagnie. Des appareils de mesure étaient aussi en montre. Une démonstration du système de radio-communication fut également donnée, illustrant le rôle qu'il joue dans l'amélioration du service. Les autres journalistes pré-

sents étaient: MM. Louis-Marie Tremblay du Progrès du Saguenay, Bertrand Tremblay du Soleil, Gabriel Tremblay et Henri Tremblay du Régional, Pierre Chantal du Réveil, Claude Nadeau, Pierre LaFrance, Louis Desbiens du Lingot, Mlles T. Chiasson et M. Côté aussi du Lingot, MM. G. Duval d'Alcan, M. R. Dallaire de Radio-Canada et Paul Bouchard de CKRS de Jonquiére qui a enregistré les allocutions pour radiodiffusion ainsi que MM. Fernand Cornélius de la Compagnie de Téléphone et L. Pallascio de la Publicité Pallascio Ltée.

Outre MM. Tellier et Beaulieu, La Compagnie Electrique du Saguenay était représentée par M. Gilbert Proulx, surintendant-général, et MM. Jean-Jacques Marier, Aldéje Sincennes, Wm. Boulé, Grégoire Gareau, Marcel Gagné, André Hamel et Aurélien Tremblay.

La Caisse de Prévoyance

La Caisse de Prévoyance de St-Joseph-d'Alma a tenu une importante assemblée lundi soir sous la présidence de M. Léonce Dallaire. M. l'abbé Charles Bouchard, aumônier, assistait également à l'assemblée et prononça une brève allocution pour inviter les jeunes à continuer le magnifique mouvement si bien commencé. Les élections donnèrent le résultat suivant: président: Léonce Dallaire, réélu; vice-président, Léonce Hudon; secrétaire, Guy Harvey, réélu; trésorier, Camille Perron, réélu; ass.-sec. Vincent Plourde; directeurs: Claire Morin et Léopold Belley.

Le conseil de surveillance se compose comme suit: MM. J.-Marie Tremblay, Georges Fortin et Paul Girard; Mlles Rita Laliberté et Fernande Trudelle auront charge de la collection.

D'après le rapport du trésorier, il ressort que la Caisse de Prévoyance avait en caisse, au 31 mai 1952, plus de \$35,000. en actif. La Caisse compte maintenant plus de 300 sociétaires, soit une augmentation de 26 sur l'année 1951. Les dépôts se sont augmentés de \$11,000. en 1951. Le Caisse est fondée depuis octobre 1943 seulement, et a payé plus de \$4,000 en intérêt depuis sa fondation. Cette année, l'intérêt payé a été de 2.4% et les dépôts ont été de \$2,500 par mois environ.

A LOUER

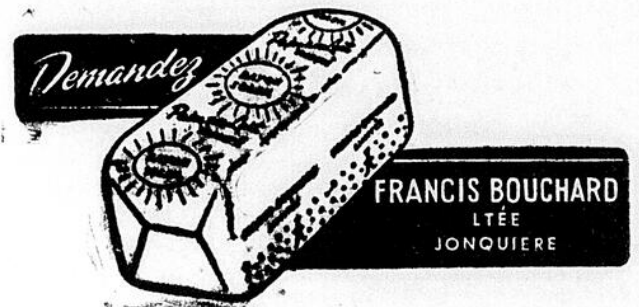
Un magasin avec sous-sol environ 1,500 pieds de plancher dans l'édifice de
WELLIE MALTAIS, Enr.
55 rue Sacré-Coeur ALMA
aussi bureaux et logements à louer

A VENDRE

Plusieurs terrains commerciaux, pour renseignements, s'adresser chez
Wellie Maltais, Inc.
49 Sacré-Coeur ALMA
TELEPHONE: 236W

Pourquoi est-il le meilleur? Qualité

THÉ "SALADA"



les 4-H ont à leur crédit de nombreuses activités, mais mentionnons particulièrement la participation à la semaine de l'arbre et à la semaine de la conservation. Ils ont organisé plus de 100 fêtes d'arbres et ils ont fait des études spéciales sur les oiseaux, la forêt, la faune etc., etc.

par l'honorable Duplessis n'a pas manqué de créer chez tous les membres, au nombre de 9,500 une saine émulation dans leurs initiatives. De plus les membres de ce mouvement se réjouissent de l'intérêt que leur porte le Premier Ministre de la Province et ils désirent se montrer dignes de la confiance qu'il met en eux.

Cette récompense accordée



Les entrepreneurs connaissent la peinture de qualité! Voilà pourquoi ils recommandent "ENGLISH" B-H

pour l'extérieur des maisons. La peinture "ENGLISH" B-H embellit, protège et dure! C'est un choix judicieux! S'applique au pinceau ou au fusil.



EN VENTE CHEZ

CHARLES MALTAIS

Ferronnerie en gros et en détail

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

98, St-Joseph

TEL.: 117W

ALMA

SAVEZ-VOUS? Que plus de 20 morts accidentelles ont été enregistrées et cela dans moins d'un an.

CE RESULTAT n'est pas à l'honneur des automobilistes de notre région car il s'applique au LAC ST-JEAN uniquement.

Messieurs les cow-boys automobilistes vous méritez de vous enlever vos chevaux-vapeur et de vous faire cadeau d'un jeune poulain.



HARVEY & BARIBEAU

COURTIERS EN ASSURANCES

Feu — Vie — Vol — Accident — Maladie, etc.

Edifice de la Caisse Populaire

2e étage — St-Joseph-d'Alma — Tél.: 200

AUTOMOBILES EN STOCK

Chrysler 1951 (Windsor)	2
Hudson 1950	2
Vanguard 1951	5
Mayflower 1952	7
Vanguard 1952 (Pour le 20 juillet)	2
Ford 1 tonne 1941	1
Packard 1939 (7 passagers)	2
Ford 1939	2

TRACTEURS INTERNATIONAL

Cub usagé	W 4
Cub Neuf	
Super A	
Super C	
Fermell H	
Fermell M	

TOUTES CES MACHINES SONT EN MAINS POUR LIVRAISON DE SUITE A DES PRIX SPECIAUX

J. PRIAM MARTEL
ST-NAZAIRE

Speciaux

DE FIN DE SEMAINE

chez

SOUPE aux LEGUMES CAMPBELL 2 pour

29c



Méridé Martel

100 Parc Central — ALMA

SALADE aux fruits - bocal de 28 oz	.59
JELLY de pommes - Sheriffs - b. 16 oz	.29
ESSENCE à liqueurs - bille 13 oz	.50
LAIT Eagle Brand - la bouteille	.25
LAIT Carnation - 16 oz 3 btes	.55
BISCUITS Chocolat viau - (boite 33)	.69
BISCUITS assortis - la livre	.27
VITONE - la boîte	.75
RAISINS à tartes - boîte 1 livre	.22
RINSO - gros paquet	.79
JAVEX - bouteille 32 oz	.25

Acclamations à Naudville

Lors de la mise en nomination pour l'élection de trois conseillers dans la municipalité de Naudville, trois échevins ont été élus par acclamation. Ce sont: M. Armand Bergeron, ré-élu par acclamation au siège No. 1. Signalons en passant que M. Bergeron a été réélu pour un troisième terme, et chaque fois par acclamation. Ont été également élus, M. Albert-G. Naud, réélu par acclamation au siège No. 4 et M. Stanislas Munger, élu par acclamation au siège No. 3.

Le chef de police remercie

Le Chef de police de St-Joseph-d'Alma, M. Louis-Roger Bouchard, tient à féliciter toute la population de la ville d'Alma pour le bon ordre qui a régné durant la journée de la votation. Tout s'est passé dans le plus grand calme à Alma et il n'y eut aucun trouble dans aucun poll. Les officiers de police n'ont également pas eu à répondre à aucun appel, même le soir des élections, malgré l'enthousiasme qui régnait en ville. C'est tout à l'honneur de notre population.

Nos jeunes brigadiers

Les Jeunes Brigadiers de St-Joseph-d'Alma entreront bientôt en fonction, après avoir reçu leur entraînement du chef de police d'Alma. Nos jeunes porteront un costume spécial qui pourra les identifier facilement et ce sont nos marchands locaux qui ont bien voulu contribuer à cet habillement. Toute la population est invitée à faire bon accueil à ces jeunes qui se dévouent pour aider notre corps de police dans le domaine de la circulation. Les automobilistes, en particulier, devront accepter sans maugréer les remarques polies que leur adresseront les brigadiers. Nous annoncerons la date de leur première sortie prochainement.

1240 K.C. CKRS 250 watts

Mardi et jeudi à 7.45h. p.m.

Qui aura le dernier mot ?

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv. Recouvrez entrain, énergie, vigueur



Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit; plus de cou amaigri; disparu cet air de squelette ambulante. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fieres aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B₁₂, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Acquérez la silhouette élégante. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Format d'essai, 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

Spéciaux de fin de semaine AU COMPTOIR ECONOMIQUE

(Près de l'HOPITAL)

477, rue ST-JOSEPH ST-JOSEPH-D'ALMA

BEURRE No. 1 - la livre	.57
SUCRE - blanc ou brun - 10 lbs	.99
TOMATES No. 1 - papier 8 pintes	2.49
CHOU de SIAM - 3 livres pour	.25
PATATES fraîches - No. 1 - 10 lbs	.66
POUDRE à pain - allemande - 2 lbs	.35
SAVON en poudre - marques ass.	.37
SOUPES Lipton ass. - 2 pour	.23
OEUFS - gros et frais - la doz	.53
JUS de tomates - York de choix - 2 pr	.35
FIGUES (completes) 45% sucre - 28 oz	.67
BANANES mûres - 6 livres pour	1.00

et nous avons tous les sortes de BIÈRE et PORTER

Seul Pensionnat Régional pour classes supérieures

Le Collège Notre-Dame de Roberval offre les Cours Complémentaire et Supérieur scientifique (8e à la 12e) à tous ceux qui désirent poursuivre des études. — Conditions avantageuses. — Construction moderne. — Prospectus sur demande.

Exigez toujours de votre épicier le

REGIONAL

UN PRODUIT DE HAUTE QUALITE

Fabriqué par: JOS GIRARD & FILS ST-BRUNO

Fin de semaine

Les FRUITS et LEGUMES sont à la BAISSÉ et NOUS AURONS LES MEILLEURS PRIX du MARCHÉ en FIN de SEMAINE.

ORANGE - pour le jus - la doz	.39
PAMPLEMOUSSE - la doz	.95
PECHES - la doz	.40
CONCOMBRE - frais - chacun	.15
CONFITURES - fraises pures - 15 lbs	3.75

Paul Bélanger

Voisin du Théâtre Alma

Rue Sacré-Coeur Tél.: 704 ALMA

BOUCHERIE

POULET vidé - la livre	.72
SOUCISSE fumée - la livre	.55

PH.-AUGUSTE BOUCHARD

Tél.: 744 Boucher Tél.: 744